



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Paris, le **30 JUIL. 2020**

N° MENJS/DGESCO C2-4 2020-0077  
N° MC/DGPAT

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

La ministre de la culture

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs d'académie  
Mesdames les directrices et messieurs les directeurs régionaux des affaires culturelles  
s/c de Mesdames les préfètes et messieurs les préfets de région

Messieurs les vice-recteurs ; Mesdames les inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices  
et directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) ; les déléguées et délégués  
académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) ; les inspectrices et inspecteurs  
pédagogiques régionaux (IA-IPR) ; les inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) ; les  
conseillers musées auprès des directrices et directeurs régionaux des affaires culturelles

**Objet** : La mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle autour du patrimoine.

Le contexte de la crise sanitaire a largement modifié le calendrier des opérations d'éducation artistique et culturelle. L'ensemble des acteurs, équipes éducatives et réseaux des professionnels du patrimoine, ont été mobilisés pour que les différentes activités puissent se dérouler sur l'ensemble des territoires à partir de la rentrée en septembre 2020. Afin que les élèves puissent bénéficier d'une éducation artistique et culturelle de qualité, nous invitons les services déconcentrés des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports à remettre en œuvre les temps dédiés aux scolaires au sein des événements nationaux si le contexte sanitaire le permet.

Vous trouverez ci-après une présentation succincte des principaux dispositifs d'éducation au patrimoine.

### ***La classe, l'œuvre !***

Dans le cadre du report de la Nuit européenne des musées au **14 novembre 2020**, la 8<sup>e</sup> édition du dispositif *La classe, l'œuvre !* aura exceptionnellement lieu à cette date. Lors de l'annonce de ce report en avril dernier, l'ensemble des partenaires du dispositif a été informé des possibilités de redéploiement des projets co-construits sur l'année scolaire 2019/2020. Les institutions culturelles et les enseignants ont été invités à réfléchir ensemble à l'évolution de leur projet :

- valoriser et restituer le projet de l'année 2019/2020 sur la plateforme de Réseau Canopé ;
- restituer le projet de l'année 2019/2020, le 14 novembre prochain lors de la Nuit européenne des musées ;

- engager un nouveau projet avec une classe dès septembre 2020 pour une restitution le 14 novembre 2020.

Dès que la 8<sup>e</sup> édition sera clôturée, l'ensemble des acteurs du dispositif seront destinataires des modalités de participation et du calendrier de la 9<sup>e</sup> édition du dispositif dans le cadre d'une prochaine Nuit européenne des musées.

Pour rappel, l'opération *La classe, l'œuvre !* associe une classe et une œuvre ou un objet patrimonial conservé dans l'un des musées de France. Les œuvres sont choisies conjointement par les musées et les équipes pédagogiques. Les élèves sont ainsi amenés à s'approprier un patrimoine commun et à participer à sa transmission, sous la conduite de leurs professeurs. Les classes participantes, en lien avec les équipes du musée ou des artistes, choisissent librement la forme d'expression qu'elles souhaitent développer pour la restitution finale lors de la Nuit européenne des musées.

Ce dispositif favorise le déploiement de projets de classes conduits en référence aux programmes disciplinaires, et mêle harmonieusement les différents temps de la vie de l'élève (temps scolaire, extra-scolaire et vie de l'établissement). Les musées impliquent activement les publics dans la transmission et la modification de leur regard sur l'institution muséale. Il fournit enfin les conditions d'une valorisation particulièrement stimulante des projets construits entre les établissements culturels et les scolaires.

*La classe, l'œuvre !* encourage la participation d'une multiplicité d'établissements scolaires (les lycées agricoles, les classes préparatoires aux grandes écoles, les unités pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants, etc.) et s'ouvre aussi aux projets portés par les services publics d'archives et par les structures labellisées comme les Maisons des Illustres, les FRAC et les Centres d'art. Les projets pourront être mis en place en lien avec les conseillers concernés.

Vous pouvez également consulter le site référence : <https://www.reseau-canope.fr/la-classe-loeuvre/accueil.html>

### **Levez les yeux !**

Pour sa deuxième édition, l'opération *Levez les yeux !* aura lieu le **vendredi 18 septembre 2020**, veille des Journées européennes du patrimoine dont le thème pour la 37<sup>e</sup> édition est « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! », ainsi que le **vendredi 16 octobre 2020**, veille des Journées nationales de l'architecture.

Ces journées visent à sensibiliser les élèves aux patrimoines du territoire et à ses enjeux : apprendre à lire l'architecture, découvrir les jardins remarquables, pratiquer la lecture des paysages, se sensibiliser au patrimoine de proximité, matériel ou immatériel, et à l'urbanisme. C'est également l'occasion de découvrir des métiers, des savoir-faire et de prendre conscience de l'importance de la protection de ce patrimoine pour leur génération et celles à venir.

S'adressant aux acteurs culturels institutionnels, publics, associatifs, et aux professeurs de la maternelle au lycée, cette opération consiste à donner un accès privilégié aux monuments publics ou privés mais aussi à un ensemble d'activités spécifiques organisées par les réseaux professionnels et associatifs partout en France. *Levez les yeux !* constitue également une opportunité de bâtir un projet pédagogique sur le temps long des apprentissages.

Parce que le patrimoine est aussi une question de réseaux d'acteurs qui savent travailler ensemble, les collectivités territoriales, les propriétaires privés, les associations de défense du patrimoine, les entreprises et les professionnels, les réseaux de médiation de l'architecture et du patrimoine, parmi lesquels les CAUE dans le cadre de l'opération Les Enfants du patrimoine, devront être associés car ils jouent un rôle essentiel pour préserver et transmettre ce patrimoine.



### **Rendez-vous aux jardins**

La manifestation Rendez-vous aux jardins permet de mettre en avant les actions initiées par le ministère de la Culture et les directions régionales des affaires culturelles pour faire connaître, protéger, conserver, entretenir, restaurer, créer des jardins, former des jardiniers d'art et assurer la transmission des savoir-faire.

Conçue pour éveiller les sens et faire découvrir à chacun la diversité et la richesse du monde des jardins, cette manifestation met en valeur, depuis son origine en 2003, l'art du jardin et le rôle essentiel qu'il joue pour notre bien-être, tant en ville qu'en milieu rural.

La 18<sup>e</sup> édition de Rendez-vous aux jardins aura lieu le premier week-end de juin 2021 sur le thème de « La transmission des savoirs ». La journée du vendredi 4 juin sera spécifiquement dédiée à l'accueil des scolaires. Il s'agit d'une occasion unique de découvrir près de 2400 parcs et jardins privés et publics, à travers des visites guidées, démonstrations de savoir-faire, expositions, promenades musicales, jeux/concours, lectures de textes, poésies, animations théâtrales, etc.

### **Page Eduscol dédiée au patrimoine et guide du patrimoine de proximité**

Pour accompagner les enseignants dans la découverte et l'approche du patrimoine, plusieurs ressources sont mises à disposition par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports :

- La page patrimoine sur le site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/pid37421/patrimoine.html>

- Le vademecum réalisé en collaboration en association avec l'Institut national d'histoire de l'art (INHA)

<https://eduscol.education.fr/cid142973/eduquer-patrimoine-proximite-ecole-elementaire.html>

Nous vous remercions par avance pour l'engagement de vos services dans la réussite de ces dispositifs d'éducation artistique et culturelle, en faveur d'un accès à l'art et à la culture pour tous les élèves.

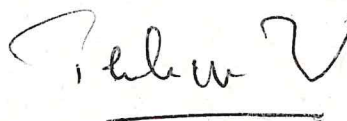
Pour les ministres et par délégation,

Le directeur général  
de l'enseignement scolaire



Edouard GEFFRAY

Le directeur général des patrimoines



Philippe BARBAT